



Armand Hudon
Directeur des ventes

La collecte intelligente : des pratiques plus durables à l'aide de technologies de pointe

Les enjeux ne sont plus à démontrer : la quantité de matières résiduelles enfouies augmente constamment, au péril de l'environnement et des budgets municipaux. Les villes et les municipalités s'engagent progressivement à prendre des mesures concrètes afin de remédier aux enjeux environnementaux et encourager le développement durable.

Pour les petites municipalités comme pour les grandes villes, c'est plus que jamais le moment d'optimiser leur gestion de collecte de matières résiduelles, en utilisant sans attendre les plus récentes technologies en information et communication. C'est l'idée de la «collecte intelligente».

La qualité des données recueillies permet de mieux repérer les possibilités de réduction de coûts, en analysant précisément les tendances et en mettant en place des stratégies de gestion plus efficaces. Il s'agit sans conteste de l'approche la plus efficace et encourageante pour faire face aux enjeux environnementaux grandissants dans le monde municipal.

Au Québec, la quantité de matières résiduelles produite au niveau résidentiel est la plus élevée au pays et en hausse constante, et l'émission de ces matières, l'une des filières les plus polluantes¹. Face à des sites d'enfouissement sur le point de déborder, il est primordial de réduire la quantité de déchets jetés.

Devant ces statistiques résidentielles, il existe une méthode efficace : la tarification incitative. Les municipalités du Québec demeurent encore peu nombreuses à la mettre en place. Pourtant, la tarification incitative présente le double avantage de réduire vos coûts et d'optimiser sur le long terme votre gestion de matières résiduelles, tout en mobilisant vos citoyens autour d'une stratégie plus équitable et responsable d'émission de déchets.

Le passage à la tarification incitative impose forcément une adaptation administrative, l'identification de préalables pour mettre en œuvre l'ensemble, des étapes opérationnelles et une communication adéquate du processus. Mais la réussite de votre projet ne peut se faire sans les bons outils : ceux qui vous permettront une collecte, une mesure et une utilisation fiables des données collectées (poids, type, provenance, etc.).

Dans le secteur résidentiel, la quantité de déchets émis par ménage n'impacte pas proportionnellement leur compte de taxes, le service de collecte y étant souvent inscrit comme un tarif fixe. Difficile, dans ce contexte, d'inciter les citoyens à réduire leur production de déchets et d'inviter au changement des comportements.

Il est possible de promouvoir la tarification incitative comme un outil valorisant de responsabilisation et d'implication environnementale, surtout si votre municipalité s'inscrit dans une politique de développement durable. Le principe est simple : le citoyen ne paie qu'à concurrence du volume de déchets qu'il produit, et obtient une vision plus claire et équitable de l'impact de son comportement sur son compte de taxes.

La gestion des matières résiduelles représente une part non négligeable du budget municipal au Québec², et les coûts relatifs à leur élimination ne cessent d'augmenter³. Il faut voir dans l'implantation d'une tarification incitative un moyen efficace non seulement de réduire les coûts reliés à cette gestion, mais aussi une chance de l'optimiser.

Dans les territoires municipaux qui l'ont instaurée, on observe une réduction significative du volume de matières résiduelles allant à l'élimination, ce qui crée des économies remarquables sur les coûts afférents.

Où en êtes-vous dans l'amélioration de votre performance territoriale ?
Quel est votre plan de gestion des matières résiduelles ?

¹ Pierre-Olivier Pineau, Ph.D. « Le Québec, cancre du Canada », *L'actualité*, 2021.

² S. Kuestner. *Comment réussir la tarification incitative au Québec – un outil pour les municipalités*, 2016.

³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques [MDDELCC], 2015a.